



GT Dialogue de Gestion & Financement des Etablissements

Avec Mme PAVOT, DGA

Arras 4 Juillet 2016

Représentants A&I UNSA :

Académie d'Amiens : Henri Bouvier (Amiens) et Fabien Cahard (Beauvais)

Académie de Lille : Jean-Marc Cazaudumec (Genech)

Budget de la Région HDF

La situation financière est décrite comme catastrophique. L'audit d'Ernst & Young montre un fort taux d'endettement. Un plan d'économie sur plusieurs années doit être mis en place pour revenir à un taux d'endettement raisonnable à la fin de la mandature.

Il faut s'attendre à une baisse sévère des crédits pour 2017 et 2018.

La réorganisation des services sera validée le 11/07/2016 avec la mise en place de deux directions nous concernant : Direction de l'éducation et Direction experte des finances.

Le calendrier de mise en œuvre de cette réorganisation s'échelonnera de septembre à décembre. Les 2 sites Lille et Amiens continueront d'exister mais avec des missions différentes.

La Région HDF étudiera l'idée des groupements d'achats et pourra reprendre en direct quelques charges (ex : téléphonie, contrat de maintenance des ascenseurs...). La politique d'achats publics devra être rationalisée.

Modalités de calcul de la DGF

Le calcul de la dotation primitive s'opère en croisant les recettes et les dépenses des 3 derniers exercices en rabotant 5%.

L'objectif est de rendre le calcul simple et compréhensible et de s'appuyer sur la réalité des besoins.

En complément, le dialogue de gestion qui existait en Nord-Pas-de-Calais sera généralisé à toute la Région HDF dès le mois d'octobre. L'objectif est d'avoir une lecture collective de la pertinence de la dépense et vise à accompagner les lycées. En parallèle, un dialogue individualisé sera institué pour prendre en compte les projets et spécificités des établissements.

Un complément de dotation pour un nombre restreint d'établissements qualifiés de prioritaires est prévu. Le vote des dotations complémentaires est acté pour juin 2017.

Une étude des FRU est prévue. Les lycées picards disposent de FRU importants. On s'accordera sur la notion de FR mobilisable c'est-à-dire un FR retraité des débits de classe 4.

Politiques d'initiatives régionales

Les marges financières ne sont pas suffisantes pour que tous les dispositifs existants sur les 2 territoires soient généralisés à la région HDF.

La Région HDF assumera les obligations fixée par la loi. Par contre, les politiques d'initiatives régionales seront facultatives.

Dotation informatique : les arbitrages ne sont pas arrêtés (GT sur les équipements en septembre)

Action sociale : disparition de l'enveloppe fléchée (qui existait en Picardie) mais traitement social individualisé au cas par cas quand les financements Etat seront épuisés.